

Parti
communiste
français

commission Santé
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

avril 2013

globule rouge

RÉUSSIR
LE 5 MAI
ET LE 15 JUIN !

La politique gouvernementale a clairement le cap de l'austérité. Ce n'est pas ce qu'attendent celles et ceux qui ont contribué au changement il y a un an. Hollande doit vraiment changer de cap, affronter réellement la finance comme il l'évoquait dans le discours du Bourget qui a incontestablement été un des éléments constitutifs de sa victoire de 2012.

Les prochaines semaines seront l'occasion de plusieurs rendez-vous importants pour exprimer cette détermination pour une politique réellement à gauche !

Le premier mai permettra aux opposants à la transcription de l'accord national interprofessionnel (ANI) de janvier 2013 de se rassembler. Les com-

munistes proposeront le muguet de la solidarité, de l'espoir.

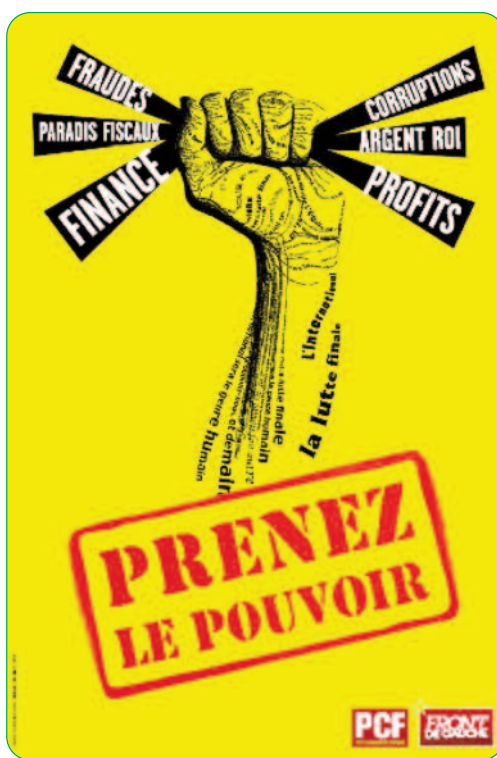
La marche du 5 mai pour une sixième République sera le second temps fort. Elle permet d'ouvrir enfin le débat à gauche en pleine crise politi-

que. Initiée par le Front de gauche, cette marche est aussi soutenue maintenant par le NPA et Eva Joly. Un appel de syndicaliste circule actuellement pour la réussite du 1er et du 5 mai.

Le 25 mai, les 6 heures pour la santé et la Sécurité sociale lancées par l'appel *Notre santé en danger !* seront un temps d'approfondissement sur les thématiques alternatives à la politique gouvernementale. Nous sommes totalement partie prenante de cette initiative et nous y porterons les propositions alternatives du PCF et du FdG.

Le 15 juin, une manifestation nationale à Paris pour la santé et la protection sociale a été initialisée par la fédération CGT de la santé. C'est aujourd'hui un appel plus large et les soutiens du mouvement social sont importants. Le parti communiste partage les mots d'ordre de cette action : **Pour un grand service public de santé et d'action sociale, pour la Sécurité sociale...**

Le 15 juin, une manifestation nationale à Paris pour la santé et la protection sociale a été initialisée par la fédération CGT de la santé. C'est aujourd'hui un appel plus large et les soutiens du mouvement social sont importants. Le parti communiste partage les mots d'ordre de cette action : **Pour un grand service public de santé et d'action sociale, pour la Sécurité sociale...**



Nous invitons toutes celles et tous ceux qui le peuvent à participer au succès de cette manifestation nationale à Paris.

Jean-Luc Gibelin
animateur de la commission
Santé/protection sociale

la
commission
Santé
protection
sociale

se réunira
le 8 juin 2013
de 10 h à 16h30
au CN du PCF

merci de confirmer
la participation à :
sante@pcf.fr

ORGANISATION DE LA COMMISSION

À la suite du congrès et de la réorganisation du travail du Conseil national, la commission *Santé/protection sociale* du PCF a tenu une réunion importante de structuration de son travail.

Cela s'est traduit par la mise en place d'une ou un référent par activité thématique ou fonctionnelle du champ de la commission. Il s'agit notamment, pour l'organisation thématique : de hôpital public, du financement de la protection sociale, des mutuelles, de la politique du médicament et recherche, des retraites, de la perte d'autonomie, de la politique familiale et petit enfance, des centres de santé, médecine libérale et proximité, de la psychiatrie, des concepts *Travail/santé au travail*, de l'éthique, des personnes en situation de handicap, du médico-social, de l'activité en direction des retraité-e-s, de la santé publique, de santé et jeunesse, de santé et écologie et développement durable, de santé et addictions, du concept de service public et celui des pôles publics.

Nous reviendrons dans le prochain numéro sur la répartition de l'organisation fonctionnelle de la commission. Le contact de la commission reste l'adresse : sante@pcf.fr

Faites part de vos initiatives et de vos domaines d'intérêt en rapport à la vie et au travail de notre commission.

RENDEZ-VOUS

Une journée sur l'Économie sociale et solidaire est organisée le 15 juin à Paris par le PCF. Dans ce cadre, un atelier *Santé* aura lieu. Les informations seront sur la plate forme web du PCF. À consulter sans modération...

INFORMATION

À la suite d'un vol, les coordonnées des adresses courriels des réceptionnaires des informations de la commission *Santé/protection sociale* du PCF nous ont été subtilisées. Nous avons entrepris de reconstituer le fichier de ces adresses.

Vous pouvez nous aider en faisant parvenir à l'adresse sante@pcf.fr les adresses des personnes intéressées pour être en contact avec la commission *Santé/protection sociale* du PCF. Faites circuler autour de vous... merci d'avance...

AGENDA

Les 31 mai et 1er juin se tiennent, à Villejuif, les Assises citoyennes pour l'hospitalité en psychiatrie et dans le médico-social, organisées par le collectif des 39 *contre la nuit sécuritaire* dont le PCF est partie prenante.

SÉNAT : COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU GROUPE CRC réforme de la biologie médicale : un rendez-vous raté

Lors de son examen en première lecture au Sénat fin janvier, les sénateurs et sénatrices du groupe CRC se sont abstenus sur la PPL proposée par Jacky Le Menn (PS).

Alors que les ambitions affichées dans le texte allaient dans le bon sens, à savoir la lutte contre la financiarisation de ce secteur, force est de constater que les dispositions législatives prises ne sont pas suffisantes.

Les sénateurs et sénatrices communistes ont proposé plusieurs amendements notamment pour que les personnes morales (autrement dit des gros laboratoires) ne détiennent pas de façon majoritaire les parts du capital et des droits de vote.

Le gouvernement n'a pas souhaité franchir ce pas, que ce soit au Sénat ou à l'Assemblée nationale, et le **texte adopté ce matin lors la CMP reste inchangé de ce point de vue-là.**

Sans ce changement de conception, la biologie médicale restera une activité soumise aux intérêts marchands et financiers ce que conteste les sénateurs/trices du groupe CRC.

Ils ont néanmoins obtenu une petite avancée en CMP, lors de la réintroduction d'un alinéa, permettant que les jeunes bio-

logistes en exercice dans un laboratoire détiennent une fraction du capital social et des droits de vote. Cette disposition va permettre de limiter le statut dit de l'associé ultra-minoritaire, mettant jusqu'ici les jeunes professionnels dans une situation de précarité et d'assujettissement.

Concernant l'accréditation, bien que les sénateurs et sénatrices CRC y soient favorables pour assurer la sécurité sanitaire, il n'est resté pas moins qu'en l'état actuel du texte, elle va poser d'importantes difficultés à bon nombre de laboratoires, notamment ceux des centres de santé, qui n'auront pas les moyens financiers de l'obtenir.

C'est pourquoi, pour toutes ces raisons, les sénateurs/trices du groupe CRC ont décidé de s'abstenir en CMP sur la globalité du texte, comme ils l'avaient fait en séance.

Pour eux, la PPL s'arrête au milieu du gué sans parvenir à limiter véritablement la financiarisation de ce secteur, liée à l'hégémonie des grands laboratoires, soucieux davantage de leurs intérêts que de la santé des patients.

Paris, le 10 avril 2013

SEINE ET MARNE

UN BEAU SUCCÈS

le 6 avril, manifestation santé à Melun

Plus de 300 personnes ont manifesté le 6 avril dernier à Melun à l'occasion de l'action départementale lancée par le PCF et l'ensemble des organisations du Front de gauche de Seine et Marne.

Cela a confirmé, si besoin, l'attachement au service public et à sa défense dans ce département largement sous doté. Cela a aussi concrétisé le rejet de l'attitude péremptoire et autoritaire de l'ARS d'Île-de-France et de son directeur général, Claude Evin.

La décision de cette action a imposé une rencontre avec le Parti, une élue et un responsable d'un comité de défense, une belle convergence de forces démocratiques !... À cette occasion, le projet de pôle public privé à Fontainebleau, porté par le maire UMP et par

ailleurs président de la FHF et par le DG d'ARS IdF, a été officiellement repoussé, les deux sites publics et privés voit devoir moderniser leurs installations autonomes.

C'est une belle victoire car, depuis de longs mois, il n'était plus question de l'autonomie de l'hôpital public de Fontainebleau.

La lutte n'est pas terminée dans le 77 car il y a notamment la situation des hôpitaux du nord du département et la situation globale départementale de sous équipement sanitaire, psychiatrique, médico-social.

Mais il est toujours plus simple de poursuivre une lutte à partir de succès... et la manifestation du 6 avril en est un beau !

parole d'élue

disposer de son corps à quel prix ?

par **Hélène Bidard** conseillère de Paris, membre du Conseil national du PCF

Le droit à disposer de son corps reste en France, en Europe, comme partout dans le monde, un très bon baromètre du droit des femmes.

Ce 8 mars, avec les commissions santé et féminisme du PCF, j'étais avec Pierre Laurent à la maternité des Bluets pour entendre les professionnels parler des conditions d'accueil des futures mères ou des femmes ayant recours à une IVG.

Au début de son mandat, le gouvernement a annoncé une très bonne nouvelle, le remboursement à 100% des IVG. Toutes les IVG doivent maintenant être prises en charge intégralement. À cette mesure s'ajoute celle visant à assurer l'accès à la pilule gratuite pour les jeunes femmes de 15 à 18 ans. Nous nous félicitons de cette

grande avancée attendue depuis des années par les femmes.

Si nous ne boudons pas notre plaisir, nous nous interrogeons : comment mettre en place ces mesures, au plus près de la vie des femmes ? Alors que le décret d'application paraît, nous voyons bien malheureusement les difficultés que connaissent dans leur application ces mesures. Comment garantir un anonymat pour les jeunes filles alors que tout passe par la Carte vitale de leurs parents ? Comment pratiquer des IVG et garantir la gratuité et l'accès à un médecin dans l'anonymat et à une contraception de haut niveau, sans des lieux de proximité au plus près de la vie des femmes ? Dans le cadre des suppressions de centres dans les hôpitaux ? Ainsi les lois Bachelot ne permettent pas de répondre aux besoins et de créer les conditions de mettre en œuvre la politique gouvernementale actuelle !

Pour permettre à chaque femme vivant sur le territoire français de disposer pleinement de son corps, quelle politique et coordination de la prévention est-elle possible dans un système de santé que l'on organise avec une tarification à l'activité, au contraire pour être concurrentiel ? La liberté de disposer de son corps dans les meilleures conditions ne devrait subir aucune contradiction en France.



avec Pierre Laurent, le 8 mars à la maternité des Bluets

LA FIÈVRE MONTE dans l'Oise

SOLIDARITÉ AVEC LE DOCTEUR LOÏC PEN

Le Docteur Loïc Pen, chef du service des urgences des hôpitaux de Creil et Senlis, est menacé de suspension parce qu'il se bat pour les conditions de travail des personnels et pour la qualité des soins aux patients !

La directrice de l'Hôpital a demandé la suspension du chef de service des urgences de Creil et Senlis. Quel est, officiellement, son « crime » ?

En novembre 2012, pour des raisons d'« économies budgétaires », la directrice a décidé que désormais les médecins ne seraient payés en heures supplémentaires qu'à partir de 48 h par semaine ! En clair, une fois accomplie leur obligation de service de 40 h par semaine, ils devraient travailler 8 heures gratuitement ! C'est travailler plus pour gagner que dalle : « le changement c'est maintenant ! »

Les médecins des urgences ont donc refusé de travailler gratuitement et demandé à se limiter aux obligations de service de 40 h. Or, ils auront tous réalisé leurs obligations de service quadrimestrielles à la date du 9 avril. Le chef de service ne peut donc faire le planning sans médecin !

Pourtant, malgré les demandes officielles de réunion avec la direction et l'Agence régionale de Santé, aucune réponse n'a été apportée au problème. Et la direction demande aujourd'hui la suspension de Loïc Pen, chef de service. Ça s'appelle casser le thermomètre pour ne pas voir la fièvre !

En privant l'hôpital public de moyens, c'est le patient que l'on met en danger. Pourtant, « si l'hôpital était une banque, ils l'auraient déjà sauvé. »



Le Docteur Loïc Pen

Après l'action du 3 avril, la direction a été contrainte de resigner le protocole qui prévoit le paiement des heures supplémentaires à partir de 40h pour les médecins ; c'est malgré tout une sacrée victoire puisque Creil est le seul hôpital dans ce cas ; c'est le résultat d'une très forte mobilisation des personnels, toutes catégories confondues, appuyée sur une mobilisation extérieure, avec le *Comité de défense de l'hôpital public*, avec les élus communistes, avec le Parti, mobilisation qui a pris une ampleur encore plus forte avec l'annonce des sanctions contre Loïc, figure très populaire et reconnue à l'Hôpital et à l'extérieur.

Par contre, pour l'heure, Loïc est toujours suspendu de ses fonctions de chef de service ; mais aucun médecin n'est volontaire pour prendre cette fonction ; et le chef de pôle a indiqué par lettre à la direction qu'il n'avait donné aucun accord écrit ni oral pour cette suspension, ce qui rend a priori illégale la décision de la directrice.

Un nouveau rassemblement a lieu le 30 avril devant l'Hôpital à l'appel de la CGT pour « la réintégration de Loïc Pen en temps que chef de service, contre la suppression de 5 jours de RTT pour les personnels paramédicaux et pour la titularisation des personnels contractuels ».

Thierry Aury, secrétaire départemental PCF Oise

les cocos dans les collectifs locaux

PARIS défendre l'Hôtel-Dieu

À côté de Notre-Dame de Paris se trouve un hôpital de plein exercice que la directrice générale de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) veut fermer, avec le soutien de l'ARS d'IdF.

Christophe Girard, maire du 4e arrondissement, a organisé une réunion publique sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu de Paris et par répercussion sur le siège de l'AP-HP. Avant la réunion publique, plus d'une centaine de personnes étaient venues au rassemblement organisé par la CGT devant la mairie

Après une courte introduction du maire, les représentants de l'AP-HP ont présenté leur projet devant une assistance de 300 personnes, des habitants de l'arrondissement, des agents et des médecins de l'Hôtel-Dieu, ainsi que des personnes concernées par ce sujet.

Suite à l'intervention du professeur Robert Zittoun, ancien chef du service d'Hématologie et créateur de la première équipe mobile de soins palliatifs en France, exprimant son incompré-

hension et son opposition à ce projet : « Il n'y a pas d'hôpital sans lit ! La notion étrange d'hôpital debout témoigne d'une méconnaissance totale des besoins des plus vulnérables », plus d'une trentaine d'interventions de citoyens, de médecins et d'agents, toutes convergeant vers un rejet global de ce projet et chaque intervention a reçu un tonnerre d'applaudissements. Un habitant ayant eu l'occasion de venir à l'Hôtel-Dieu parle de la souffrance du personnel et de la maltraitance à agents.

De nombreuses questions sont restées sans réponse, prouvant ainsi que ce préprojet est ficelé prématurément, sur des critères d'économies de bout de chandelle aux dépens de la santé publique.

Une lettre de quinze médecins du service des urgences a été lue, menaçant de démissionner collectivement « face aux mépris des équipes et des malades », les conditions de travail s'étant considérablement aggravées, ainsi que les « menaces pour la sécurité des malades et des personnels ».

De nouveaux rassemblements et actions sont programmés. Le PCF de Paris et les élus du PCF et du FdG de la capitale sont totalement partie prenante de ces mobilisations.